



Augmentation des charges à Tous les locataires et a moi plus cher

Par **Shali**, le **19/11/2011** à **17:42**

Bonjour,

je vous explique ma situation, J'ai emménager dans un appartement le 1 er janvier 2011 (sachant que dans les charges sont comprise l'eau froide et nettoyage des partis commune)en tous +20)

De janvier a septembre 2011 Nous n'avons eu aucune femme de ménage alors que c'était compris dans les charge que ns avons payer(tous les locataires).

Le propriétaire a engager une femme de ménage que fin septembre et maintenant il nous demande une augmentation de charges!

En se qui concerne c'est augmentation se que je trouve bizarre,(sachant qu'on a payer de janvier a septembre pour rien)c'est qu'il augmente de 13 euros en plus des 20 euros de charge au 4 autres locataires(Studio de 20, 25 m2 environ) de l'immeuble et a moi il m'augmente de 25 euros en plus des 20 euros de charge habituel(sachant que j'habite dans un 42 m2 RDC)

Je voudrai savoir s'il est dans son droit de m'augmenter plus cher, que les autres locataires? et s'il ne doit pas nous rembourser une parti des charges n'ayant pas eu de femme de ménage pendant 9 mois(à Tous les locataires)?

Merci